



Communiqué de Presse – 1er Mars 2025

Condamnation de l'injonction du CNC à retirer l'interview de M. Gratién Rukindikiza

L'Union Burundaise des Journalistes (UBJ) condamne avec la plus grande fermeté la décision du Conseil National de la Communication (CNC) d'ordonner au journal Iwacu de retirer l'interview de M. Gratién Rukindikiza, ancien officier de l'armée et analyste en questions sécuritaires.

Cette injonction représente une atteinte inacceptable à la liberté de la presse et à la liberté d'expression, des droits fondamentaux qui doivent être protégés dans toute société démocratique.

« Censurer le journal Iwacu, c'est priver la population burundaise d'un débat essentiel sur des questions qui les concernent directement. Nous ne pouvons accepter que la vérité soit étouffée sous prétexte de contrôle de l'information. », déclare Alexandre Niyungeko, Président de l'UBJ.

« La liberté de la presse est un pilier de la démocratie. Nous devons protéger le droit des journalistes à informer sans crainte de répression. Cette décision du CNC ne fait que renforcer notre détermination à défendre cette liberté. », a-t-il ajouté.

Nous rappelons que le droit à l'information est essentiel pour le bon fonctionnement d'une démocratie. Les journalistes ont le devoir de rendre compte des faits et de donner la parole à des experts sur des questions d'intérêt public. Censurer ces voix ne fait qu'entraver le débat démocratique et fragilise la confiance du public envers les institutions.

L'UBJ appelle le CNC à reconsidérer sa décision et à respecter le droit des médias à informer librement la population. Nous exhortons également tous les acteurs de la société civile, les journalistes et les citoyens à se mobiliser pour défendre la liberté d'expression et à s'opposer à toute forme de censure.

Le gouvernement burundais doit respecter les principes démocratiques et garantir un environnement médiatique libre, où les voix diverses peuvent s'exprimer sans crainte de répression.